



Synthèse des repérages amiante avant démolition

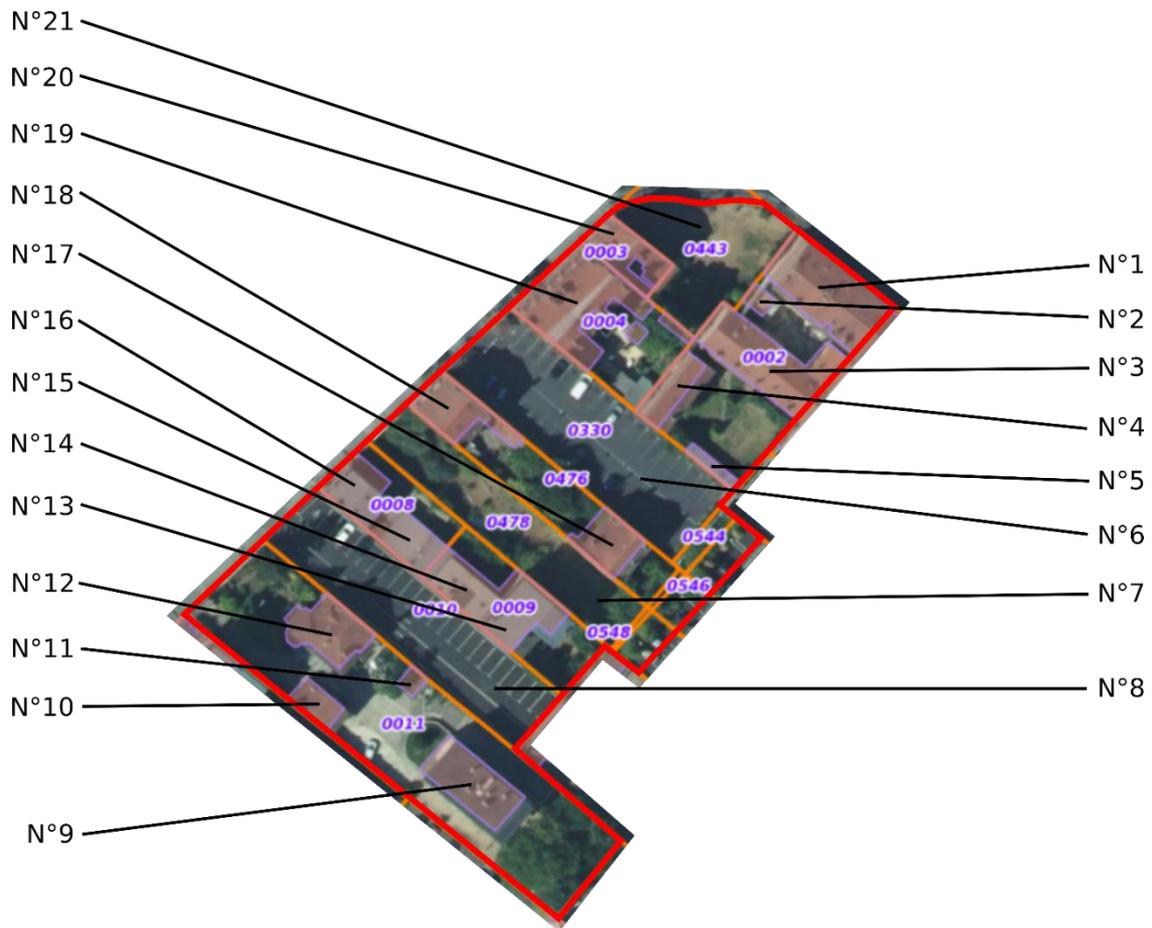
La présente synthèse comporte 32 pages.

Ilot C

La présente note de synthèse est une compilation des informations suivantes :

- L'amiante repéré
- Les locaux inaccessibles et non visités devant donner lieu à une prochaine visite
- Les remarques et limites de la mission de repérage amiante
- Les Investigations approfondies à faire réaliser afin de compléter la mission de repérage amiante

Bâtiments, parkings et terrains objet de la mission et surfaces



Parcelle AY2	Bâtiments N°1 et 2 Bâtiment N°3 Bâtiments N°4 et 5
Parcelles AY330 et AY544	Parking N°6
Parcelles AY478 et AY548	Terrain N°7
Parcelle AY10	Parking N°8
Parcelle AY11	Bâtiment N°9 Bâtiment N°10 Bâtiments N°11-12
Parcelle AY9	Bâtiment N°13 Bâtiment N°14
Parcelle AY8	Bâtiment N°15 Bâtiment N°16
Parcelles AY476 et AY546	Bâtiment N°17 Bâtiment N°18
Parcelle AY4	Bâtiment N°19
Parcelle AY3	Bâtiment N°20
Parcelle AY443	Terrain N°21

Date de rédaction

14/12/2022



SOMMAIRE

1 - Parcelle AY2 Bâtiments 1 et 2	4
2 - Parcelle AY2 Bâtiment 3.....	7
3 - Parcelle AY2 Bâtiments 4 et 5	9
4 - Parcelle AY330 Parking 6.....	11
5 - Parcelles AY478 et AY568 Terrain 7.....	12
6 - Parcelle AY10 Parking 8.....	13
7 - Parcelle AY11 Bâtiment 9.....	14
8 - Parcelle AY11 Bâtiment 10.....	16
9 - Parcelle AY11 Bâtiments 11 et 12	18
10 - Parcelle AY8 et AY9 Bâtiments 13 14 15 16	20
11 - Parcelle AY476 Bâtiment 17.....	23
12 - Parcelle AY476 Bâtiment 18.....	25
13 - Parcelle AY3 Bâtiment 20.....	30
14 - Parcelle AY443 Terrain 21	32

1 - Parcelle AY2 Bâtiments 1 et 2

Identification et situation de l'immeuble ou partie d'immeuble bâti visité

Ilot C
Parcelle AY2
Bâtiments 1 et 2
52 Avenue Maurice Berteaux
78500 Sartrouville

Conclusion



Dans le cadre de la mission décrite en tête du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Sur analyse laboratoire des matériaux prélevés le jour de notre intervention :

Bâtiment 1 (logements) :

- P25 : Dalle de sol + colle (15 m² estimé)
Présence au R+4 gauche dans la cuisine et la salle de bain
- P75 : Dalle de sol + colle (25 m² estimé)
Présence au RDC gauche dans la circulation des parties communes
- P80 : 5 sections de conduits en amiante ciment posés au sol dans le comble (2 ml estimé)
Présence également de nombreux débris de conduits en amiante ciment au sol dans les combles (150 kg estimé)
- P104 : Colle de faïence murale (6 m² estimé)
Présence au R+3 droit dans la salle de bain

Sur jugement personnel de l'opérateur :

Bâtiment 1 (logements) :

- Mitres en amiante ciment sur la toiture (3 unités)
- 5 sections de conduits en amiante ciment sur la toiture (2,5 ml estimé)
Présence suspectée de 8 autres sections de conduits en amiante ciment en toiture sous les mitres en terre cuite (4 ml estimé)

Bâtiment 2 (garage) :

- Mitre en amiante ciment en toiture (1 unité)
- 1 conduit en amiante ciment en toiture en sortie de cheminée (1 ml estimé)

En complément :

- Les enrobés rencontrés ont fait l'objet de prélèvements et d'analyses :
 - E1 : Absence d'amiante et teneur en HAP < à 50 mg/kg



Matériaux (liste non exhaustive) potentiellement présents dans les locaux non visités et pouvant contenir de l'amiante (Cf tableau des conclusions §9)

Bâtiment 1 (5 logements non visités) :

- Dalles de sol + colle (75 m² estimé)
- Colles de faïences murales (30 m² estimé)



Locaux inaccessibles et non visités devant donner lieu à une prochaine visite :

- R+4 : 1 logement : insalubre (présence de fientes de pigeons masquant l'ensemble des surfaces)
- R+3 : 2 logements : insalubres (présence de fientes de pigeons masquant l'ensemble des surfaces)
- R+2 : 1 logement : insalubre (présence de fientes de pigeons masquant l'ensemble des surfaces)
- R+1 : 1 logement : inaccessible (plancher partiellement effondré)

Remarques et limites de la mission de repérage amiante

- Le site est encombré. Des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et non identifiés dans le présent rapport peuvent être présents, masqués par les gravas, la végétation et les déchets divers.
- Des sondages ponctuels (découpes des doublages et déposes partielles des habillages) ont été réalisés au droit des parois verticales et horizontales afin de permettre une inspection des volumes masqués. La dépose complète des doublages et habillages peut toutefois mettre en évidence des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et non identifiés dans le présent rapport.
- L'isolant étendu sur le plancher des combles peut masquer des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et non identifiés dans le présent rapport.
- Les conduits de cheminée ont fait l'objet de sondages traversants afin de vérifier la présence d'un tubage en amiante ciment. Les sorties en toiture de ces mêmes conduits de cheminées ne sont inspectées que si les conditions d'accessibilité, de cheminement et de sécurité en toiture le permettent.
- 5 logements n'ont pas pu être visités dans le bâtiment 1 :
 - 1 logement au R+1 est inaccessible car le plancher est partiellement effondré (suspicion de mэрule)



- 4 logements sont insalubres (présence de fientes de pigeons masquant l'ensemble des surfaces)



 Investigations approfondies à réaliser		
Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements et localisation	Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements devant faire l'objet d'investigations approfondies et motifs	Travaux à réaliser à la charge et à l'initiative du propriétaire/donneur d'ordre visant à réaliser les investigations approfondies
Réseaux électriques	Les câbles et équipements électriques n'ont pas été inspectés (Réseau non consigné)	A prévoir (après consignation des réseaux)
Canalisations et réseaux enterrés	Les canalisations et réseaux enterrés ont été inspectés au droit des regards et tampons accessibles et visitables le jour de la visite. Nous n'avons pas repéré de canalisations en amiante ciment. Leur présence sur tout ou partie des réseaux n'est toutefois pas exclue	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avertir Aterra pour identification et actualisation du rapport
Fondations	Les fondations ne sont pas visibles avant déconstruction du bâtiment	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avertir Aterra pour identification et actualisation du rapport

2 - Parcelle AY2 Bâtiment 3

Identification et situation de l'immeuble ou partie d'immeuble bâti visité

Ilot C
Parcelle AY2
Bâtiment 3
52 Avenue Maurice Berteaux
78500 Sartrouville

Conclusion



Dans le cadre de la mission décrite en tête du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Sur analyse laboratoire des matériaux prélevés le jour de notre intervention :

- P19 : Conduit en amiante ciment présent en façade derrière une grille et partant vers les fondations (parcours indéterminé)
- P20 : Plaques ondulées de toiture en amiante ciment (5 m² estimé)
Présence sur les toitures cabanon + auvent
- P55 : Débris de plaques lisses en amiante ciment sur cloison bois + nombreux débris présents au sol au RDC dans la cuisine (10 m² estimé)
Remarque : Les plaques lisses en amiante ciment étaient à l'origine posées en doublage sur une cloison bois. Elles sont présentes pour partie sur la cloison et également sous forme de débris au sol.
- P80 : 8 chapeaux en amiante ciment présents en toiture (8 unités)
- P109 : colle de plinthe en carrelage (16 ml estimé)
Présence au R+1 dans la cuisine + le sanitaire

Sur jugement personnel de l'opérateur :

- 2 mitres en amiante ciment présents en toiture (2 unités)
- Plusieurs conduits en amiante ciment (23 ml estimé)
Présence au R+1, comble et toiture
- Conduit en amiante ciment EP présent en façade (3ml estimé)
- 1 conduit horizontal en amiante ciment (3 ml estimé)
Présence au RDC dans le plénum cuisine + sanitaire



Locaux inaccessibles et non visités devant donner lieu à une prochaine visite :

- Une partie du comble n'est pas accessible (absence de trappe de visite)

Remarques et limites de la mission de repérage amiante

- Le site est encombré. Des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et non identifiés dans le présent rapport peuvent être présents, masqués par les gravas, la végétation et les déchets divers.
- Des sondages ponctuels (découpes des doublages et déposes partielles des habillages) ont été réalisés au droit des parois verticales et horizontales afin de permettre une inspection des volumes masqués. La dépose complète des doublages et habillages peut toutefois mettre en évidence des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et non identifiés dans le présent rapport.
- L'isolant étendu sur le plancher des combles peut masquer des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et non identifiés dans le présent rapport.
- Les conduits de cheminée ont fait l'objet de sondages traversants afin de vérifier la présence d'un tubage en amiante ciment. Les sorties en toiture de ces mêmes conduits de cheminées ne sont inspectées que si les conditions d'accessibilité, de cheminement et de sécurité en toiture le permettent.



Investigations approfondies à réaliser

Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements et localisation	Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements devant faire l'objet d'investigations approfondies et motifs	Travaux à réaliser à la charge et à l'initiative du propriétaire/donneur d'ordre visant à réaliser les investigations approfondies
Réseaux électriques	Les câbles et équipements électriques n'ont pas été inspectés (Réseau non consigné)	A prévoir (après consignation des réseaux)
Canalisations et réseaux enterrés	Les canalisations et réseaux enterrés ont été inspectés au droit des regards et tampons accessibles et visitables le jour de la visite. Nous n'avons pas repéré de canalisations en amiante ciment. Leur présence sur tout ou partie des réseaux n'est toutefois pas exclue	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avvertir Aterra pour identification et actualisation du rapport
Fondations	Les fondations ne sont pas visibles avant déconstruction du bâtiment	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avvertir Aterra pour identification et actualisation du rapport

3 - Parcelle AY2 Bâtiments 4 et 5

Identification et situation de l'immeuble ou partie d'immeuble bâti visité

Ilot C
Parcelle AY2
Bâtiments 4 et 5
52 Avenue Maurice Berteaux
78500 Sartrouville

Conclusion



Dans le cadre de la mission décrite en tête du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Sur analyse laboratoire des matériaux prélevés le jour de notre intervention :

Bâtiment 4 (logements)

- P32 : 2 conduits verticaux en amiante ciment (6 ml estimé)
Présents dans le comble
- P36 : Lino jaune + sous-couche fibreuse (25 m² estimé)
Présence au R+1 dans la cuisine

Sur jugement personnel de l'opérateur :

- Débris en amiante ciment au sol dans le comble (20 kg estimé)
- 2 conduits verticaux en amiante ciment (3 ml estimé)
Présence au R+1 dans la salle de bain
- 2 conduits en amiante ciment + 1 chapeau et 1 mitre en amiante ciment en toiture en sortie de souche de cheminée (2 ml estimé de conduits + 2 chapeaux + 1 mitre)



Matériaux (liste non exhaustive) potentiellement présents dans les locaux non visités et pouvant contenir de l'amiante (Cf tableau des conclusions §9)

Bâtiment 5 Appentis (locaux fortement encombrés) :

- Présence possible d'un stock ou de débris de matériaux en amiante ciment à l'intérieur des appentis (50 kgs estimé)
- Présence possible de débris d'amiante ciment dans la fosse se trouvant devant le bâtiment (50 kgs estimé)

Remarques et limites de la mission de repérage amiante

- Le site est encombré. Des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et non identifiés dans le présent rapport peuvent être présents, masqués par les gravas, la végétation et les déchets divers.
- Des sondages ponctuels (découpes des doublages et déposes partielles des habillages) ont été réalisés au droit des parois verticales et horizontales afin de permettre une inspection des volumes masqués. La dépose complète des doublages et habillages peut toutefois mettre en évidence des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et non identifiés dans le présent rapport.
- L'isolant étendu sur le plancher des combles peut masquer des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et non identifiés dans le présent rapport.
- Les conduits de cheminée ont fait l'objet de sondages traversants afin de vérifier la présence d'un tubage en amiante ciment. Les sorties en toiture de ces mêmes conduits de cheminées ne sont inspectées que si les conditions d'accessibilité, de cheminement et de sécurité en toiture le permettent.
- Le bâtiment 5 (appentis) a été partiellement visité (encombré)
- La fosse présente devant le bâtiment a été partiellement visitée (encombré).



Investigations approfondies à réaliser

Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements et localisation	Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements devant faire l'objet d'investigations approfondies et motifs	Travaux à réaliser à la charge et à l'initiative du propriétaire/donneur d'ordre visant à réaliser les investigations approfondies
Réseaux électriques	Les câbles et équipements électriques n'ont pas été inspectés (Réseau non consigné)	A prévoir (après consignation des réseaux)
Canalisations et réseaux enterrés	Les canalisations et réseaux enterrés ont été inspectés au droit des regards et tampons accessibles et visitables le jour de la visite. Nous n'avons pas repéré de canalisations en amiante ciment. Leur présence sur tout ou partie des réseaux n'est toutefois pas exclue	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avertir Aterra pour identification et actualisation du rapport
Fondations	Les fondations ne sont pas visibles avant déconstruction du bâtiment	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avertir Aterra pour identification et actualisation du rapport

4 - Parcelle AY330 Parking 6

Identification et situation de l'immeuble ou partie d'immeuble bâti visité

Ilot C
Parcelle AY330
Parking 6
5 Avenue Jean Jaurès
78500 Sartrouville

Conclusion



Dans le cadre de la mission décrite en tête du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Sur analyse laboratoire des matériaux prélevés le jour de notre intervention :

- P1 : Canalisation enterrée en amiante ciment (60 ml estimé)

En complément :

- Les enrobés rencontrés ont fait l'objet de prélèvements et d'analyses :
- E1 à E3 : Absence d'amiante et teneur en HAP < à 50 mg/kg

Remarques et limites de la mission de repérage amiante

- Néant



Investigations approfondies à réaliser

Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements et localisation	Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements devant faire l'objet d'investigations approfondies et motifs	Travaux à réaliser à la charge et à l'initiative du propriétaire/donneur d'ordre visant à réaliser les investigations approfondies
Canalisations et réseaux enterrés	Les canalisations et réseaux enterrés ont été inspectés au droit des regards et tampons accessibles et visitables le jour de la visite. Nous avons repéré des canalisations en amiante ciment. L'ensemble du réseau enterré peut être concerné par la présence d'amiante	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avvertir Aterra pour identification et actualisation du rapport
Fondations	Les fondations ne sont pas visibles avant déconstruction	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avvertir Aterra pour identification et actualisation du rapport

5 - Parcelles AY478 et AY568 Terrain 7

Identification et situation de l'immeuble ou partie d'immeuble bâti visité

Ilot C
Parcelles AY478 et AY548
Terrain 7
9 Avenue Jean Jaurès
78500 Sartrouville

Conclusion



Dans le cadre de la mission décrite en tête du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse ils ne contiennent pas d'amiante

Remarques et limites de la mission de repérage amiante

- Le site est encombré. Des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et non identifiés dans le présent rapport peuvent être présents, masqués par les gravas, la végétation et les déchets divers.



Investigations approfondies à réaliser

Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements et localisation	Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements devant faire l'objet d'investigations approfondies et motifs	Travaux à réaliser à la charge et à l'initiative du propriétaire/donneur d'ordre visant à réaliser les investigations approfondies
Canalisations et réseaux enterrés	Les canalisations et réseaux enterrés ont été inspectés au droit des regards et tampons accessibles et visitables le jour de la visite. Nous n'avons pas repéré de canalisations en amiante ciment. Leur présence sur tout ou partie des réseaux n'est toutefois pas exclue	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avvertir Aterra pour identification et actualisation du rapport
Fondations	Les fondations ne sont pas visibles	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avvertir Aterra pour identification et actualisation du rapport

6 - Parcelle AY10 Parking 8

Identification et situation de l'immeuble ou partie d'immeuble bâti visité

Ilot C
Parcelle AY10
Parking 8
13 Avenue Jean Jaurès
78500 Sartrouville

Conclusion



Dans le cadre de la mission décrite en tête du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Sur analyse laboratoire des matériaux prélevés le jour de notre intervention :

- P2 : Colle de mosaïque sur le bas du mur de la façade arrière du bâtiment 15 (0,5 ml estimé)

En complément :

- Les enrobés rencontrés ont fait l'objet de prélèvements et d'analyses :
- E1 à E3 : Absence d'amiante et teneur en HAP < à 50 mg/kg

Remarques et limites de la mission de repérage amiante

- Néant



Investigations approfondies à réaliser

Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements et localisation	Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements devant faire l'objet d'investigations approfondies et motifs	Travaux à réaliser à la charge et à l'initiative du propriétaire/donneur d'ordre visant à réaliser les investigations approfondies
Canalisations et réseaux enterrés	Les canalisations et réseaux enterrés ont été inspectés au droit des regards et tampons accessibles et visitables le jour de la visite. Nous n'avons pas repéré de canalisations en amiante ciment. Leur présence sur tout ou partie des réseaux n'est toutefois pas exclue	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avertir Aterra pour identification et actualisation du rapport
Fondations	Les fondations ne sont pas visibles avant déconstruction du bâtiment	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avertir Aterra pour identification et actualisation du rapport

7 - Parcelle AY11 Bâtiment 9

Identification et situation de l'immeuble ou partie d'immeuble bâti visité

Ilot C
Parcelle N°AY11
Bâtiment 9
15 Avenue Jean Jaurès
78500 Sartrouville

Conclusion



Dans le cadre de la mission décrite en tête du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Sur analyse laboratoire des matériaux prélevés le jour de notre intervention :

- P26 : Conduit en amiante ciment (6 ml estimé)
Présence au R+2 dans les celliers des logements
- P41 : Plaque lisses en amiante ciment (12 m² estimé)
Présence dans les gaines techniques du R-1 au R+2 au niveau des sols et plafonds
- P79 : Plot de table en amiante ciment (1 ml estimé)
Présence dans le jardin à l'arrière du bâtiment



Matériaux (liste non exhaustive) potentiellement présents dans les locaux non visités et pouvant contenir de l'amiante (Cf tableau des conclusions §9)

- Conduit en amiante ciment au R+1 dans les celliers des 2 logements (6 ml estimé)
- Conduit en amiante ciment dans la gaine VO toute hauteur du bâtiment (9 ml estimé)



Locaux inaccessibles et non visités devant donner lieu à une prochaine visite :

- 5 boxes + caves au R-1 (absence de clés)
- 1 logement au RDC
- 2 logements au R+1

Remarques et limites de la mission de repérage amiante

- Le bâtiment étant encore occupé par 3 locataires, la gaine VO n'a pas pu être vérifiée. Présence probable d'un conduit en amiante ciment toute hauteur du bâtiment. Cette hypothèse a été prise en compte dans le présent rapport.

 Investigations approfondies à réaliser		
Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements et localisation	Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements devant faire l'objet d'investigations approfondies et motifs	Travaux à réaliser à la charge et à l'initiative du propriétaire/donneur d'ordre visant à réaliser les investigations approfondies
Réseaux électriques	Les câbles et équipements électriques n'ont pas été inspectés (Réseau non consigné)	A prévoir (après consignation des réseaux)
Canalisations et réseaux enterrés	Les canalisations et réseaux enterrés ont été inspectés au droit des regards et tampons accessibles et visitables le jour de la visite. Nous n'avons pas repéré de canalisations en amiante ciment. Leur présence sur tout ou partie des réseaux n'est toutefois pas exclue	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avertir Aterra pour identification et actualisation du rapport
Fondations	Les fondations ne sont pas visibles avant déconstruction du bâtiment	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avertir Aterra pour identification et actualisation du rapport

8 - Parcelle AY11 Bâtiment 10

Identification et situation de l'immeuble ou partie d'immeuble bâti visité

Ilot C
Parcelle N°AY11
Bâtiment 10
15 Avenue Jean Jaurès
78500 Sartrouville

Conclusion



Dans le cadre de la mission décrite en tête du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante : après analyse ils ne contiennent pas d'amiante



Locaux inaccessibles et non visités devant donner lieu à une prochaine visite :

- RDC - Garage + accès (Absence de clé)

Remarques et limites de la mission de repérage amiante

- Des sondages ponctuels (découpe des doublages et déposes partielles des habillages) ont été réalisés au droit des parois verticales et horizontales afin de permettre une inspection des volumes masqués. La dépose complète des doublages et habillages peut toutefois mettre en évidence des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et non identifiés dans le présent rapport.
- Les conduits de cheminée ont fait l'objet de sondages traversants afin de vérifier la présence d'un tubage en amiante ciment. Les sorties en toiture de ces mêmes conduits de cheminées ne sont inspectées que si les conditions d'accessibilité, de cheminement et de sécurité en toiture le permettent.

 Investigations approfondies à réaliser		
Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements et localisation	Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements devant faire l'objet d'investigations approfondies et motifs	Travaux à réaliser à la charge et à l'initiative du propriétaire/donneur d'ordre visant à réaliser les investigations approfondies
Réseaux électriques	Les câbles et équipements électriques n'ont pas été inspectés (Réseau non consigné)	A prévoir (après consignation des réseaux)
Canalisations et réseaux enterrés	Les canalisations et réseaux enterrés ont été inspectés au droit des regards et tampons accessibles et visitables le jour de la visite. Nous n'avons pas repéré de canalisations en amiante ciment. Leur présence sur tout ou partie des réseaux n'est toutefois pas exclue	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avertir Aterra pour identification et actualisation du rapport
Fondations	Les fondations ne sont pas visibles avant déconstruction du bâtiment	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avertir Aterra pour identification et actualisation du rapport

9 - Parcelle AY11 Bâtiments 11 et 12

Identification et situation de l'immeuble ou partie d'immeuble bâti visité

Ilot C
Parcelle AY11
Bâtiments 11 et 12
Avenue Jean Jaurès
78500 Sartrouville

Conclusion



Dans le cadre de la mission décrite en tête du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Sur analyse laboratoire des matériaux prélevés le jour de notre intervention :

- P9 : Plaque en carton amiante habillage fond de caisson du four (2 m² estimé)
Présence au RDC dans la cuisine
- P43 : Canalisation enterrée en amiante-ciment au R-1 (50 ml estimé)
- P45 : Conduit amiante ciment (0,4 ml estimé)
Présence au R-1 derrière trappe de visite du conduit de cheminée

Sur jugement personnel de l'opérateur :

- Mitre en amiante ciment en toiture (1 unité)

Remarques et limites de la mission de repérage amiante

- Le site est encombré. Des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et non identifiés dans le présent rapport peuvent être présents, masqués par les gravas, la végétation et les déchets divers.
- Des sondages ponctuels (découpes des doublages et déposes partielles des habillages) ont été réalisés au droit des parois verticales et horizontales afin de permettre une inspection des volumes masqués. La dépose complète des doublages et habillages peut toutefois mettre en évidence des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et non identifiés dans le présent rapport.
- Les conduits de cheminée ont fait l'objet de sondages traversants afin de vérifier la présence d'un tubage en amiante ciment. Les sorties en toiture de ces mêmes conduits de cheminées ne sont inspectées que si les conditions d'accessibilité, de cheminement et de sécurité en toiture le permettent.
- Présence d'une chaudière récente (2010). Elle ne contient pas d'amiante.
- Présence d'un ancien puits en pierre au R-1 environ 10 mètres de profondeur.
- Présence d'une cuve enterrée (le regard de visite était inondé lors de notre intervention)

 Investigations approfondies à réaliser		
Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements et localisation	Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements devant faire l'objet d'investigations approfondies et motifs	Travaux à réaliser à la charge et à l'initiative du propriétaire/donneur d'ordre visant à réaliser les investigations approfondies
Réseaux électriques	Les câbles et équipements électriques n'ont pas été inspectés (Réseau non consigné)	A prévoir (après consignation des réseaux)
Canalisations et réseaux enterrés	Les canalisations et réseaux enterrés ont été inspectés au droit des regards et tampons accessibles et visitables le jour de la visite. Nous avons repéré des canalisations en amiante ciment. L'ensemble du réseau enterré peut être concerné par la présence d'amiante	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avvertir Aterra pour identification et actualisation du rapport
Fondations	Les fondations ne sont pas visibles avant déconstruction du bâtiment	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avvertir Aterra pour identification et actualisation du rapport

Identification et situation de l'immeuble ou partie d'immeuble bâti visité

Ilot C
Parcelles AY8 et AY9
Bâtiments 13-14-15-16
11 Avenue Jean Jaurès
78500 Sartrouville

Conclusion



Dans le cadre de la mission décrite en tête du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Sur analyse laboratoire des matériaux prélevés le jour de notre intervention :

- P21 : Conduit vertical en amiante ciment (2 ml estimé)
- P22 : Canalisation enterrée en amiante ciment (60 ml estimé)
- P31 : Conduit vertical en amiante ciment (0,5 ml estimé)
- P39 : Lino beige + sous-couche cartonée (15 m² estimé)
- P45 : Plaque lisse murale en amiante ciment (30 m² estimé)
- P46 : Tresse sur trappe de gazinière (2 ml estimé)
- P57 : Colle de plinthe en carrelage (40 ml estimé)
- P69 : Bac en amiante ciment (1 unité)
- P76 : Plaques ondulées de toiture en amiante ciment (30 m² estimé)
- P77 : Revêtement bitumineux en toiture sur ou sous les solins en ciment (20 ml estimé)
- P88 : Plaque lisse murale en amiante ciment (15 m² estimé)
- P90 : Colle de plinthe en carrelage (8 ml estimé)
- P91 : Colle de faïence (6 m² estimé)
- P92 : Colle de plinthe en carrelage (8 ml estimé)
- P106 : Ragréage sur mosaïque de sol (30 m² estimé)
- P111 : Colle de faïence (30 m² estimé)
- P112 : Colle de plinthe en carrelage (12 ml estimé)
- P122 : Revêtement bitumineux en toiture sur tuiles et sur ou sous les solins en ciment (10 ml estimé)
- P133 : Lino gris + sous-couche cartonée (10 m²)
- P155 : Revêtement mural type lino + sous-couche cartonée (10 m² estimé)

Sur jugement personnel de l'opérateur :

- Conduits divers en amiante ciment (10 ml estimé)
- Mitre en amiante ciment (1 unité)
- Chapeau en amiante ciment (1 unité)
- Plaque ondulée verticale en amiante ciment (1 unité)
- Débris d'amiante ciment (20 kgs estimé)



Matériaux (liste non exhaustive) potentiellement présents dans les locaux non visités et pouvant contenir de l'amiante (Cf tableau des conclusions §9)

Bâtiment N°15 : Logement au R+1

- Conduits en amiante ciment (6 ml estimé)
- Colles de faïences murales (30 m² estimé)
- Colles de plinthes (30 ml estimé)
- Colles de carrelage (30 m² estimé)



Locaux inaccessibles et non visités devant donner lieu à une prochaine visite :

- Bâtiment N°15 : Logement au R+1 (occupé par un locataire n'ayant pas autorisé le repérage)

Remarques et limites de la mission de repérage amiante

- Le site est encombré. Des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et non identifiés dans le présent rapport peuvent être présents, masqués par les gravas, la végétation et les déchets divers.
- Des sondages ponctuels (découpes des doublages et déposes partielles des habillages) ont été réalisés au droit des parois verticales et horizontales afin de permettre une inspection des volumes masqués. La dépose complète des doublages et habillages peut toutefois mettre en évidence des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et non identifiés dans le présent rapport.
- L'isolant étendu sur le plancher des combles peut masquer des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et non identifiés dans le présent rapport.
- Les conduits de cheminée ont fait l'objet de sondages traversants afin de vérifier la présence d'un tubage en amiante ciment. Les sorties en toiture de ces mêmes conduits de cheminées ne sont inspectées que si les conditions d'accessibilité, de cheminement et de sécurité en toiture le permettent.
- Présence d'une chaudière récente au R-1 du bâtiment 16.
- Présence d'appareils électroménagers anciens dans le bâtiment 13. Seuls les matériaux directement visibles et accessibles sans démontages ont été prélevés et analysés. Une tresse sur trappe de gazinière contient de l'amiante (prélèvement P46). Une présence d'amiante dans les composants internes de ces équipements n'est pas exclue.

 Investigations approfondies à réaliser		
Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements et localisation	Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements devant faire l'objet d'investigations approfondies et motifs	Travaux à réaliser à la charge et à l'initiative du propriétaire/donneur d'ordre visant à réaliser les investigations approfondies
Réseaux électriques	Les câbles et équipements électriques n'ont pas été inspectés (Réseau non consigné)	A prévoir (après consignation des réseaux)
Fondations	Les fondations ne sont pas visibles avant déconstruction des bâtiments	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avertir Aterra pour identification et actualisation du rapport
Canalisations et réseaux enterrés	Les canalisations et réseaux enterrés ont été inspectés au droit des regards et tampons accessibles et visitables le jour de la visite. Nous avons repéré des canalisations en amiante ciment. L'ensemble du réseau enterré peut être concerné par la présence d'amiante.	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avertir Aterra pour identification et actualisation du rapport

11 - Parcelle AY476 Bâtiment 17

Identification et situation de l'immeuble ou partie d'immeuble bâti visité

Ilot C
Parcelle AY476
Bâtiment 17
7 Avenue Jean Jaurès
78500 Sartrouville

Conclusion



Dans le cadre de la mission décrite en tête du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Sur analyse laboratoire des matériaux prélevés le jour de notre intervention :

- P12 : Colle de plinthe en carrelage + joint (20 ml estimé)
Présence au RDC dans la circulation de l'entrée, la circulation allant à la cuisine et la cuisine (20 ml estimé)
- P13 : Plaques lisses murales en amiante ciment (15 m² estimé)
Présence au RDC dans la chambre, le salon et la cuisine
- P21 : Colle de faïence murale crédence évier (2 m² estimé)
Présence au RDC dans la cuisine

Sur jugement personnel de l'opérateur :

- 1 conduit en amiante ciment au R-1 (10 ml estimé)
- 1 conduit vertical en amiante ciment au RDC dans la salle de bain (3 ml estimé)
- 2 conduits horizontaux en amiante ciment à travers la maçonnerie au RDC dans la cuisine (1 ml estimé)
- 1 conduit vertical en amiante ciment au R+1 dans la salle de bain (3 ml estimé)
- 1 conduit vertical en amiante ciment en sous face de plafond au R+1 dans la salle de bain
- Canalisations enterrées en amiante ciment (55 ml estimé)
- 2 conduits verticaux en amiante ciment dans le comble (5 ml estimé)
- 1 conduit suspect en amiante ciment derrière une grille à travers la maçonnerie en façade (0,5 ml estimé)
- 2 mitres en amiante ciment en toiture (2 unités)

Remarques et limites de la mission de repérage amiante

- Le site est encombré. Des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et non identifiés dans le présent rapport peuvent être présents, masqués par les gravas, la végétation et les déchets divers.
- Des sondages ponctuels (découpes des doublages et déposes partielles des habillages) ont été réalisés au droit des parois verticales et horizontales afin de permettre une inspection des volumes masqués. La dépose complète des doublages et habillages peut toutefois mettre en évidence des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et non identifiés dans le présent rapport.
- L'isolant étendu sur le plancher des combles peut masquer des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et non identifiés dans le présent rapport.
- Les conduits de cheminée ont fait l'objet de sondages traversants afin de vérifier la présence d'un tubage en amiante ciment. Les sorties en toiture de ces mêmes conduits de cheminées ne sont inspectées que si les conditions d'accessibilité, de cheminement et de sécurité en toiture le permettent.

 Investigations approfondies à réaliser		
Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements et localisation	Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements devant faire l'objet d'investigations approfondies et motifs	Travaux à réaliser à la charge et à l'initiative du propriétaire/donneur d'ordre visant à réaliser les investigations approfondies
Réseaux électriques	Les câbles et équipements électriques n'ont pas été inspectés (Réseau non consigné)	A prévoir (après consignation des réseaux)
Canalisations et réseaux enterrés	Les canalisations et réseaux enterrés ont été inspectés au droit des regards et tampons accessibles et visitables le jour de la visite. Nous avons repéré des canalisations en amiante ciment. L'ensemble du réseau enterré peut être concerné par la présence d'amiante	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avertir Aterra pour identification et actualisation du rapport
Fondations	Les fondations ne sont pas visibles avant déconstruction du bâtiment	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avertir Aterra pour identification et actualisation du rapport

12 - Parcelle AY476 Bâtiment 18

Identification et situation de l'immeuble ou partie d'immeuble bâti visité

Ilot C
Parcelle AY476
Bâtiment 18
7 Avenue Jean Jaurès
78500 Sartrouville

Conclusion



Dans le cadre de la mission décrite en tête du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Sur analyse laboratoire des matériaux prélevés le jour de notre intervention :

- P1, P4 : Colle sous dalles de faux plafond + corniches (25 m² estimé)
Présence au R+2 dans le salon et au R+1 dans la chambre
- P11 : Dalle de sol marron + colle jaune (6 m² estimé)
Présence au R+2 dans la salle de bain et le WC
- P16 : Conduit vertical en amiante ciment (2 ml estimé)
Présence au R+2 en sous face de plafond de la salle de bain traverse le comble et sort en toiture
- P21 : Carton fibreux derrière ancien emplacement de four (0,5 m² estimé)
Présence au R+2 dans la cuisine
- P53 : 3 Jardinières en amiante ciment (3 unités)
Présence au RDC dans la cour
- P57 : Plaque lisse en amiante ciment posé contre un mur (1 m² estimé)
Présence au RDC dans les ateliers
- P66 : Revêtement bitumineux en toiture des ateliers sous paxalu ou sous les solins en ciment (13 ml estimé)
- P67 : Plaque ondulée en amiante ciment (2 m² estimé)
Présence dans le jardin

Sur jugement personnel de l'opérateur :

- Conduit vertical en amiante ciment + coude en amiante ciment (6 ml estimé)
Présence au R+2 toute hauteur du WC, le conduit traverse le comble et sort en toiture
- Conduit horizontal en amiante ciment (4 ml estimé)
Présence au R-1 et partant vers l'Avenue Jean Jaurès
- Canalisations enterrées en amiante ciment (55 ml estimé)



Locaux inaccessibles et non visités devant donner lieu à une prochaine visite :

- RDC commerce (repérage incomplet en site occupé)

Remarques et limites de la mission de repérage amiante

- Le site est occupé et en exploitation, en particulier le commerce au RDC. Les sondages destructifs de vérification ont été limités. Une visite complémentaire Phase 2 est nécessaire, à la libération du site, afin de compléter le repérage.
- Le site est encombré. Des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et non identifiés dans le présent rapport peuvent être présents, masqués par les gravas, la végétation et les déchets divers.
- Des sondages ponctuels (découpes des doublages et déposes partielles des habillages) ont été réalisés au droit des parois verticales et horizontales afin de permettre une inspection des volumes masqués. La dépose complète des doublages et habillages peut toutefois mettre en évidence des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et non identifiés dans le présent rapport.
- L'isolant étendu sur le plancher des combles peut masquer des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et non identifiés dans le présent rapport.
- Les conduits de cheminée ont fait l'objet de sondages traversants afin de vérifier la présence d'un tubage en amiante ciment. Les sorties en toiture de ces mêmes conduits de cheminées ne sont inspectées que si les conditions d'accessibilité, de cheminement et de sécurité en toiture le permettent.



Investigations approfondies à réaliser

Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements et localisation	Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements devant faire l'objet d'investigations approfondies et motifs	Travaux à réaliser à la charge et à l'initiative du propriétaire/donneur d'ordre visant à réaliser les investigations approfondies
Réseaux électriques	Les câbles et équipements électriques n'ont pas été inspectés (Réseau non consigné)	A prévoir (après consignation des réseaux)
Canalisations et réseaux enterrés	Les canalisations et réseaux enterrés ont été inspectés au droit des regards et tampons accessibles et visitables le jour de la visite. Nous avons repéré des canalisations en amiante ciment. L'ensemble du réseau enterré peut être concerné par la présence d'amiante	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avvertir Aterra pour identification et actualisation du rapport
Fondations	Les fondations ne sont pas visibles avant déconstruction du bâtiment	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avvertir Aterra pour identification et actualisation du rapport

13 - Parcelle AY4 Bâtiment 19

Identification et situation de l'immeuble ou partie d'immeuble bâti visité

Ilot C
Parcelle AY4
Bâtiment 19
3 Avenue Jean Jaurès
78500 Sartrouville

Conclusion



Dans le cadre de la mission décrite en tête du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Sur analyse laboratoire des matériaux prélevés le jour de notre intervention :

- P56 : Plaque lisse murale en amiante ciment derrière radiateur (2 m² estimé)
 - P60 : Conduit horizontal en amiante ciment (2 ml estimé)
 - P84 : Plaques lisses murales en amiante ciment en façade (10 m² estimé)
 - P101 : Canalisations enterrées en amiante ciment (15 ml estimé)
- L'ensemble du réseau enterré peut être concerné par la présence d'amiante

Sur jugement personnel de l'opérateur :

- Plaques ondulées de toiture en amiante ciment (60 m² estimé)



Matériaux (liste non exhaustive) potentiellement présents dans les locaux non visités et pouvant contenir de l'amiante (Cf tableau des conclusions §9)

Restaurant + 8 logements non visités

- Colle de faïences murales (130 m² estimé)

Marbrerie

- Plaques lisses murales en amiante ciment derrière lambris (10 m² estimé)



Locaux inaccessibles et non visités devant donner lieu à une prochaine visite :

- R-1 : 7 caves
- RDC : restaurant + marbrerie (repérage incomplet en site occupé)
- R+1, R+2, R+3, R+4 : 2 logements à chaque niveau



Investigations approfondies à faire réaliser par le donneur d'ordre, juste avant ou entre les différentes étapes des travaux afin de compléter la mission :

- Les investigations approfondies sont listées au Cf.§7 du rapport

Il est nécessaire d'avertir de la présence d'amiante toute personne pouvant intervenir sur ou à proximité des matériaux et produits ou de ceux les recouvrant ou les protégeant

Remarques et limites de la mission de repérage amiante

- Le site est occupé et en exploitation, en particulier le restaurant et la marbrerie au RDC, 8 logements et 7 caves. Les sondages destructifs de vérification ont été limités. Une visite complémentaire Phase 2 est nécessaire, à la libération du site, afin de compléter le repérage amiante. Les sondages n'ont pas été autorisés par les propriétaires sur les surfaces de vente (restaurant + marbrerie).
- Le site est encombré. Des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et non identifiés dans le présent rapport peuvent être présents, masqués par les gravats, la végétation et les déchets divers.
- Des sondages ponctuels (découpes des doublages et déposes partielles des habillages) ont été réalisés au droit des parois verticales et horizontales afin de permettre une inspection des volumes masqués. La dépose complète des doublages et habillages peut toutefois mettre en évidence des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et non identifiés dans le présent rapport.
- L'isolant étendu sur le plancher des combles peut masquer des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et non identifiés dans le présent rapport.
- Les conduits de cheminée présents dans les logements accessibles ont fait l'objet de sondages traversants afin de vérifier la présence d'un tubage en amiante ciment.
- Les sorties en toiture de ces mêmes conduits de cheminées ne sont inspectées que si les conditions d'accessibilité, de cheminement et de sécurité en toiture le permettent.



Investigations approfondies à réaliser

Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements et localisation	Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements devant faire l'objet d'investigations approfondies et motifs	Travaux à réaliser à la charge et à l'initiative du propriétaire/donneur d'ordre visant à réaliser les investigations approfondies
Matériaux sous revêtements de sols (carrelages, chape...) RDC des 2 locaux commerciaux	Des investigations complémentaires doivent être menées	A prévoir en Phase 2 à la libération du site
Colles de faïences murales RDC restaurant	Des investigations complémentaires doivent être menées	A prévoir en Phase 2 à la libération du site
Matériaux et produits derrière et sur doublages (calicots, enduits...) RDC des 2 locaux commerciaux	Des investigations complémentaires doivent être menées	A prévoir en Phase 2 à la libération du site
Pléniums RDC des 2 locaux commerciaux	Des investigations complémentaires doivent être menées	A prévoir en Phase 2 à la libération du site
Menuiseries extérieures	Des investigations complémentaires doivent être menées	A prévoir en Phase 2 à la libération du site

Vitrines extérieures des 2 locaux commerciaux	Des investigations complémentaires doivent être menées	A prévoir en Phase 2 à la libération du site
Matériaux derrière 3 grilles en façade côté rue Jean Jaurès 	Des investigations complémentaires doivent être menées	A prévoir en Phase 2 à la libération du site
Réseaux électriques	Les câbles et équipements électriques n'ont pas été inspectés (Réseau non consigné)	A prévoir (après consignation des réseaux)
Toiture (souches de cheminée)	Des investigations complémentaires doivent être menées	A prévoir en Phase 2 à la libération du site
Canalisations et réseaux enterrés	Les canalisations et réseaux enterrés ont été inspectés au droit des regards et tampons accessibles et visitables le jour de la visite. Nous avons repéré des canalisations en amiante ciment. L'ensemble du réseau enterré peut être concerné par la présence d'amiante	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avertir Aterra pour identification et actualisation du rapport
Fondations	Les fondations ne sont pas visibles avant déconstruction du bâtiment	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avertir Aterra pour identification et actualisation du rapport

14 - Parcelle AY3 Bâtiment 20

Identification et situation de l'immeuble ou partie d'immeuble bâti visité

Ilot C
Parcelle AY3
Bâtiment 20
1 Avenue Jean Jaurès
78500 Sartrouville

Conclusion



Dans le cadre de la mission décrite en tête du présent rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante

Sur analyse laboratoire des matériaux prélevés le jour de notre intervention :

- P4 : 3 conduits verticaux en amiante ciment (9 ml estimé)
Présence au R+3 dans la salle de bain
- P39 : Section de conduit en amiante ciment dans la dalle béton (0,3 ml estimé)
Présence au R+1 dans la gaine technique de la partie commune

Non prélevé sur jugement de l'opérateur :

- Conduit vertical en amiante ciment (3 ml estimé)
Présence au R+3 dans la cuisine
- 6 conduits verticaux en amiante ciment (18 ml estimé)
Toute hauteur du comble jusqu'aux tuiles
- 1 section de conduit en amiante ciment dans la dalle béton
Présence au R+3 dans la gaine technique par vers le comble
- 1 sortie de conduit en amiante ciment en toiture (0,5 ml)
- Mitre en amiante ciment (1 unité)



Matériaux (liste non exhaustive) potentiellement présents dans les locaux non visités et pouvant contenir de l'amiante (Cf tableau des conclusions §9)

Logements au R+1 et R+2 :

- Conduits verticaux en amiante ciment (32 ml estimé)



Locaux inaccessibles et non visités devant donner lieu à une prochaine visite :

- Logement au R+1 (repérage visuel en site occupé sans sondages)
- Logement au R+2 (repérage visuel en site occupé sans sondages)
- Jardin (absence de clés)
- 2 caves au R-1 (absence de clés)

Remarques et limites de la mission de repérage amiante

- Le site est occupé et en exploitation. Les sondages destructifs de vérification ont été limités. Une visite complémentaire Phase 2 est nécessaire, à la libération du site, afin de compléter le repérage.
- Des sondages ponctuels (découpes des doublages et déposes partielles des habillages) ont été réalisés au droit des parois verticales et horizontales afin de permettre une inspection des volumes masqués. La dépose complète des doublages et habillages peut toutefois mettre en évidence des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et non identifiés dans le présent rapport.
- L'isolant étendu sur le plancher des combles peut masquer des matériaux susceptibles de contenir de l'amiante et non identifiés dans le présent rapport.
- Les conduits de cheminée ont fait l'objet de sondages traversants afin de vérifier la présence d'un tubage en amiante ciment. Les sorties en toiture de ces mêmes conduits de cheminées ne sont inspectées que si les conditions d'accessibilité, de cheminement et de sécurité en toiture le permettent.



Investigations approfondies à réaliser

Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements et localisation	Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements devant faire l'objet d'investigations approfondies et motifs	Travaux à réaliser à la charge et à l'initiative du propriétaire/donneur d'ordre visant à réaliser les investigations approfondies
Réseaux électriques	Les câbles et équipements électriques n'ont pas été inspectés (Réseau non consigné)	A prévoir (après consignation des réseaux)
Canalisations et réseaux enterrés	Les canalisations et réseaux enterrés ont été inspectés au droit des regards et tampons accessibles et visitables le jour de la visite. Nous n'avons pas repéré de canalisations en amiante ciment. Leur présence sur tout ou partie des réseaux n'est toutefois pas exclue	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avvertir Aterra pour identification et actualisation du rapport
Fondations	Les fondations ne sont pas visibles avant déconstruction du bâtiment	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avvertir Aterra pour identification et actualisation du rapport

15 - Parcelle AY443 Terrain 21

Identification et situation de l'immeuble ou partie d'immeuble bâti visité

Ilot C
Parcelle AY443
Terrain 21
A l'angle de l'avenue Jean Jaurès et de l'avenue Maurice Berteaux
78500 Sartrouville

Conclusion



Dans le cadre de la mission décrite en tête du présent rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante

Remarques et limites de la mission de repérage amiante

- Néant



Investigations approfondies à réaliser

Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements et localisation	Ouvrages, équipements ou parties d'ouvrages et d'équipements devant faire l'objet d'investigations approfondies et motifs	Travaux à réaliser à la charge et à l'initiative du propriétaire/donneur d'ordre visant à réaliser les investigations approfondies
Canalisations et réseaux enterrés	Les canalisations et réseaux enterrés ont été inspectés au droit des regards et tampons accessibles et visitables le jour de la visite. Nous n'avons pas repéré de canalisations en amiante ciment. Leur présence sur tout ou partie des réseaux n'est toutefois pas exclue	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avvertir Aterra pour identification et actualisation du rapport
Fondations	Les fondations ne sont pas visibles	En cas de découverte de matériaux suspects non répertoriés dans le présent rapport de repérage, il conviendra d'en avvertir Aterra pour identification et actualisation du rapport